



# ROUGE

Globule

N°3

BULLETIN MUNICIPAL  
Avril 2016



## EDITO

**Bien chères Concitoyennes,  
Bien chers Concitoyens,**

Ce nouveau « Globule Rouge » arrive quelques semaines après le vote du budget primitif de cette année 2016. Lors de la séance du Conseil Municipal du 23 mars 2016, les Comptes Administratifs 2015 ont été approuvés à l'unanimité, et tous les budgets primitifs ont également été adoptés de façon unanime. Ces budgets prévoient, bien évidemment, comme chaque année, un ensemble de subventions à destination de nos associations, que nous remercions pour leur implication remarquable et précieuse. Un programme de travaux est également prévu, tels que la viabilisation de 4 lots au lotissement des Cohardières et de 8 lots au lotissement du Grand Domaine, la restauration de l'ancien Presbytère, avec aussi la réfection de la toiture du bâtiment situé à l'ouest, occupé par le club de l'amitié, et avec la construction d'un préau, à l'est, qui remplacera la partie démolie permettant d'apporter, par là-même, une solution alternative aux remarques que certaines et certains d'entre vous nous ont faites suite au premier projet communiqué. A cet effet, j'en profite pour remercier les Rougéennes et les Rougéens qui nous transmettent leurs idées et critiques constructives sur les projets de la commune, projets qui nous appartiennent à toutes et à tous ; cette démarche témoigne d'une attitude vectrice du « bien vivre ensemble ». Vous découvrirez, à l'intérieur de ce bulletin, les esquisses de ces travaux. Une première tranche de travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite va être faite. En plus du programme d'aménagement et d'entretien de la voirie, et, afin de répondre à des remarques récurrentes et justifiées de nos habitants de la campagne, une dépense pour l'entretien des chemins a aussi été inscrite au budget ; cette année, ces travaux vont concerner le chemin de

Pouancé (voir carte à l'intérieur). Comme convenu, les dépenses nécessaires à la numérotation des villages d'Arche et la Motte ont également été inscrites. Enfin, une extension du local des Services Techniques est aussi prévue. Grâce au solde du compte administratif 2015 qui permet une part importante d'autofinancement, ce budget ne prévoit pas de recours à l'emprunt, ni même une augmentation de nos impôts à nous tous, contribuables de la commune de Rougé. En effet, prenant en compte un contexte difficile pour les familles, et, afin de favoriser l'accession à la propriété, primordiale, pour la vie économique de notre commune, pour le maintien et le développement des services de santé, pour la pérennité de nos écoles, bref pour la vie de notre commune tout simplement, nous avons tenu à ne pas augmenter les impôts des ménages, tout comme, nous avions aussi souhaité ne pas augmenter les taxes d'aménagement et de raccordement au réseau. Les premiers échanges au sein des commissions ont d'ailleurs, également, démontré une forte volonté de minimiser le prix des terrains accessibles à la propriété ; les tarifs seront adoptés lors de la prochaine séance du conseil municipal du 26 mai prochain. Concernant l'extension de la Zone Artisanale, compétence de la Communauté de Communes du Castelbriantais, les réflexions avancent à grand pas. Vous trouverez, également, un article du « Syndicat du Bassin de Semnon » qui vous indique le suivi des travaux du site des Vallées, ainsi qu'un article de « VSB Energie » concernant l'état d'avancement du dossier d'implantation des éoliennes. Retenez la date du samedi 04 juin 2016, jour de clôture de l'action « Rougé en 2050, laissez courir votre imagination » démarrée depuis octobre 2015, et jour où nous scellerons la malle remplie de documents, de messages, de souvenirs, de réflexions que nos générations futures pourront découvrir le samedi 04 juin 2050. Cette cérémonie (du 04 juin 2016) se

déroulera à 11h00 « Place du Révérend Père François Barrat », lieu où sera implantée une plaque expliquant l'action, en présence du parrain, Yannick Jaulin, conteur et humoriste. Je vous laisse en découvrant, un peu plus, à l'intérieur de cette édition, et, je vous invite à venir, nombreuses et nombreux, à cette cérémonie. Toute la population rougéenne y est conviée. Notre présence, à toutes et à tous, témoignera de la joie et du devoir de transmettre. Chaque édition à venir du « Globule Rouge » sera désormais complétée d'une page cartonnée et perforée, que vous pourrez conserver et qui présentera un secteur d'activité de notre commune, en vous indiquant, pour chaque acteur concerné, les renseignements importants à connaître. Pour cette première édition, ce sont les professionnels de la santé qui vous informent. Bien sûr, une mise à jour des données sera faite lorsque cela s'avèrera nécessaire. Vous l'aurez compris, avoir ces éléments sous la main a bien évidemment un côté pratique, mais, également, nous rappelle combien il est important d'avoir recours aux services de proximité, dont nous bénéficions, afin de les pérenniser. Ce classeur de fiches sera désormais remis à chaque nouvelle famille qui arrivera sur la commune. Comme annoncé lors de la cérémonie des Vœux du 08 janvier dernier, notre devise républicaine est désormais apposée sur le fronton de notre Mairie. Elle nous rappelle, au quotidien, que même si notre communauté nationale est aujourd'hui affaiblie et fragilisée par le racisme, l'antisémitisme, la haine, nous devons continuer à vivre ensemble dans le respect des lois de la République et dans l'amour partagé de ses valeurs. A quelques semaines de l'été, je vous souhaite, de tout cœur, de très bonnes vacances et de très bons moments en famille et entre amis.

Jeannette BOISSEAU, votre Maire.



## Sommaire

- 02** Conseil Municipal
- 02** Calendrier des fêtes
- 03** "Le Clos de Presbytère" et "Lotissement des Cohardières"
- 04** Lotissement Grand Domaine / Site des Vallées
- 05** Rougé en 2050, laissez courir votre imagination
- 06** Rougé en 2050 - Quizz
- 07** La récré / Pont de la Minière / Chemin de Pouancé
- 08** Concours photos / Maisons fleuries / Projet éolien Nouveaux arrivants

## Conseil municipal



Le 10 avril dernier, Clarisse HOUSSAIS, conseillère municipale, nous quittait plongeant ainsi notre commune dans une peine profonde. En plus de son investissement personnel déjà important au sein de la commune et avec sa profession de commerçante, offrant à notre population un service de proximité au quotidien, elle avait renforcé cette volonté de servir en s'engageant comme élue en mars 2014. Simple, discrète et humble, elle a mis son expérience et ses compétences professionnelles au sein du cercle municipal et bien au delà. C'était une femme de conviction, empreinte d'un bon sens à toute épreuve et d'une rigoureuse conscience des responsabilités et des valeurs. On ne peut pas ne pas parler du courage dont elle a fait preuve, courage unique et exemplaire pour les siens et pour sa commune. La cruelle maladie qui l'a emportée, et contre laquelle elle s'est tant battue, n'aura pas réussi jusqu'au dernier moment, à altérer sa gentillesse naturelle, sa jovialité et son radieux sourire. Aussi, au nom des élus municipaux et de tous les habitants de Rougé, je remercie pleinement Clarisse pour son engagement d'élue et pour tous les services qu'elle a rendus. L'ensemble des membres du Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour exprimer notre plus profonde compassion à son époux, Joseph, à ses enfants, Charlène et Thomas, à ses parents et à toute sa famille.



Toutes les communes de plus de 1000 habitants ont élu, en mars 2014, leur conseil municipal au scrutin de liste. Le Conseil Municipal de Rougé à l'obligation d'être composé de 19 membres. Aussi, conformément aux dispositions de l'article L.270 du code électoral, Monsieur Daniel SAUVAGER, qui est le suivant de liste, est conseiller municipal depuis le 10 Avril 2016.

## Calendrier des Fêtes 2016

Mai	14,15 et 16 28	Ball Trap Société de Chasse Gespacolades Ecole Publique 1.2.3 soleil	Terrain des Vallées Stade Municipal
Juin	4	Tournoi de Volley	Salle Polyvalente
	4	Fin de l'Animation Rougé en 2050	Place du Révérend Père Barrat
	5	Thé dansant Club de l'Amitié	Espace Herminette
	11	Portes ouvertes Les Petites Canailles	Espace Arc en Ciel
	19	Kermesse Ecole privée St Joseph	Les Vallées
Juillet	24	Spectacle Théâtre Zig Zag	Scène extérieure Espace Herminette
	25	Fête de fin d'année Ecole Publique 1.2.3 soleil	Les Vallées
Août	2	Journée grillades UNC Rougé	
	14	Animations, vide grenier et feu d'artifice Comité des Fêtes	Les Vallées
Septembre	27 et 28	Finale de labour Jeunes Agriculteurs	La Guinays
	28	Courses de chevaux Comité Hippique	La Guinays
Septembre	16	Assemblée générale Zig Zag	Espace Arc en Ciel
	23	Assemblée générale Petites Canailles	Espace Arc en Ciel

# Le Clos du Presbytère Lotissement des Cohardières



L'aménagement du site des Cohardières s'articule autour de trois axes :

- La réhabilitation de l'ancien presbytère
- La réalisation de logements locatifs sociaux
- La réalisation de lots libres à la construction

**Avec pour objectif :**

- La densification et la revitalisation du site
- La mixité de population

L'aménagement propose le désenclavement de la parcelle par la création depuis la rue des Cohardières d'une voie de circulation desservant l'intérieur de la parcelle, avec au sud de cette voie, la création de quatre lots libres à la construction, d'une surface moyenne de 350 m<sup>2</sup> et au nord de la construction de 6 logements individuels locatifs de plain-pied, de type 2.

L'ensemble des logements bénéficiant d'une orientation Nord/Sud.

La voie de desserte se termine par une aire de retournement sur laquelle se situent 6 places de stationnement réservées aux logements locatifs. Trois places de stationnement visiteurs seront créées en amont de la voie.

Un cheminement piéton permettra de relier depuis le cœur de l'îlot le centre bourg et l'ancien presbytère. Celui-ci sera réhabilité dans sa partie Ouest en salle communale tandis que la partie Est sera principalement démolie et reconstruite sur ses murs de soubassements sous forme de préau, préservant ainsi le front bâti et l'unité urbaine qui prédominaient.

La salle communale et le préau en extension offriront un lieu de rencontre et de convivialité participant ainsi à la revitalisation et à l'animation du site.

Par ailleurs, le nom qui est attribué aux logements locatifs de l'ancien presbytère est «Le Clos du Presbytère», alors que les parcelles individuelles sont nommées «Lotissement des Cohardières».



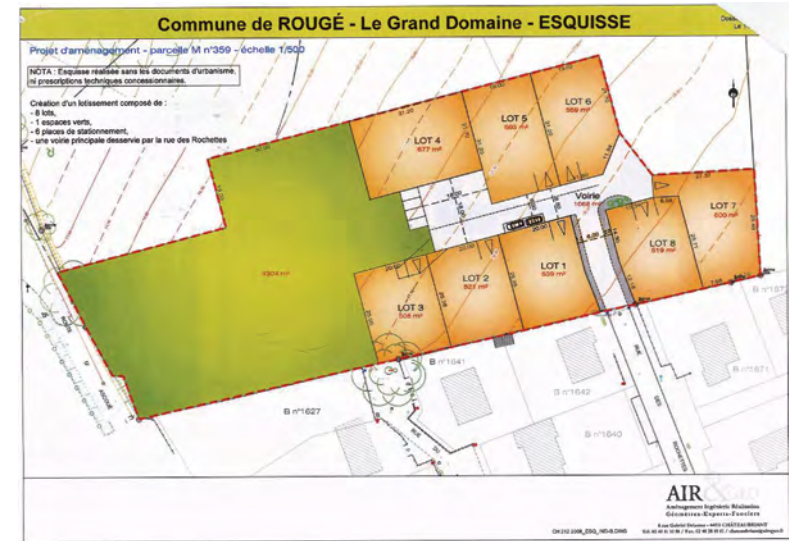
mcm  
ARCHITECTES

## Planning prévisionnel de la réhabilitation de l'ancien presbytère et de la construction du préau

Lot	Mois	Juil. 2016	Août 2016	Sept. 2016	Oct. 2016	Nov. 2016	Déc. 2016	Janv. 2017	Fév. 2017
Démolition									
Gros œuvre									
Charpente bois									
Couverture ardoise									
Menuiseries ext. alu									
Menuiseries int. bois									
Cloisons sèches isolation									
Plafonds									
Electricité Chauffage Ventilation									
Plomberie									
Carrelage Faïence									
Peinture									

■ Réhabilitation de l'ancien presbytère ■ Construction d'un préau

# Lotissement du Grand Domaine



Suite aux premières réflexions des membres des commissions, quelques légères modifications devraient intervenir sur cette esquisse.

## Site des Vallées

**Un nouveau tracé prévu :**

Le plan d'eau a été vidangé le 8 octobre 2015. Les faibles débits de la fin d'année dernière ont permis à l'étang de se vider entièrement comme le montrent les photos ci-contre :



vue du plan d'eau depuis l'aval pendant la vidange



vue du plan d'eau depuis l'amont pendant la vidange

Cette vidange a permis d'observer le nouveau tracé supposé de la rivière La Brutz, qui ne passe plus exactement dans son lit d'origine, du fait du comblement du plan d'eau par les sédiments. Ce nouveau tracé est donc celui qui est schématisé sur le dessin ci-contre :



- ✗ Suppression de la retenue
- Rivière La Brutz
- Végétalisation des berges (héliphytes)
- Réensémençement de la prairie
- Confortement des berges
- Emplacement du futur lavoir
- Mare à entretenir

Schéma des principaux travaux prévus sur le site des Vallées

La commune adaptera le positionnement du futur lavoir qui sera reconstruit au niveau du site des Vallées à ce nouveau tracé de la rivière.

A la reprise des débits fin décembre 2015/début janvier 2016, l'ouverture de la vanne ne laissait pas s'échapper assez de débit et l'étang s'est rempli de nouveau.



## « La Récré »

Le mercredi 16 Mars, Mr SIMON, vice-président de la Croix-Rouge est venu rencontrer l'équipe de « La Récré » pour une intervention sur « Mieux manger, Mieux vivre ». Il nous a donné quelques conseils. Manger pour rester en bonne santé et se faire plaisir : avoir un bon rythme toujours 3 repas par jour, ne pas oublier les fruits et les légumes, le pain et les féculents, les produits laitiers, la viande ou le poisson ou des œufs. Il faut limiter en consommation, les matières grasses, les produits sucrés et le sel. Il faut également boire 1 litre à 1,5 litre d'eau par jour.

Pour être en forme, il ne faut surtout pas oublier l'activité physique quotidienne : elle protège de certaines maladies, préserve l'autonomie et évite la prise de poids. Une notion simple, l'équivalent d'au moins 30 minutes de marche rapide chaque jour, il est possible de faire plusieurs périodes d'au moins 10 minutes si vous ne pouvez pas consacrer 30 minutes d'affilée. N'oubliez donc pas que manger et bouger font partie des plaisirs de la vie et jouent un rôle important sur notre santé.

BON APPETIT !!!!



## Pont de la Minière

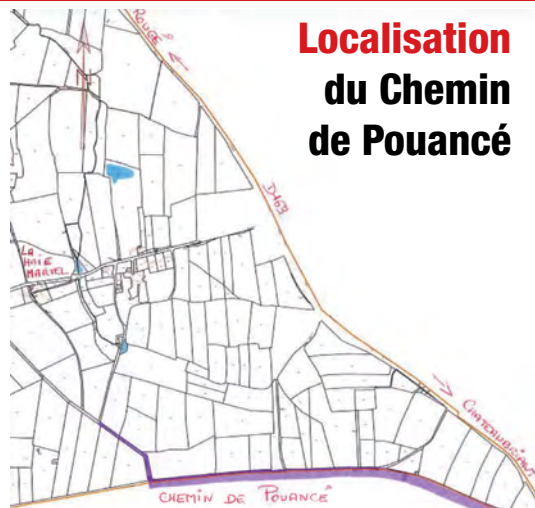
Pour rappel : suite aux crues de Décembre 2013, le pont situé sur le chemin communal qui relie la voie communale n° 2 de Rougé à Teillay et de la RD 163, a subi d'importantes dégradations. Afin d'assurer la sécurité des usagers, nous avons dû prendre dans un premier temps des mesures pour limiter le tonnage et la vitesse des véhicules.

Sur le conseil d'un expert en ouvrage d'art, nous avons rapidement interdit le pont à tous les usagers jusqu'à la réfection totale de l'ouvrage. Ces mesures sont entrées en vigueur par arrêté municipal du 22 avril 2014.

Cependant nous sommes contraints de dévier le circuit des «Pierres rouges» ainsi que les manifestations sportives sur les parcelles cadastrées M 118 et 311 afin de ne pas compromettre la servitude du circuit jusqu'à la réfection du pont.

En ce qui concerne les travaux du «Pont de la Minière», une visite a été réalisée sur place le 25 juin 2015 avec :

- 1/ la commission «Travaux - Bâtiments - Voirie - Sécurité» accompagnée d'un représentant de la D.D.T.M. (Antenne de Châteaubriant).
- 2/ Un agent de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques est venu sur site et a confirmé qu'un dossier loi sur l'eau devait être constitué. Une consultation auprès de trois cabinets assurant les missions de diagnostic sur les ouvrages d'arts a été lancée. Les dépenses liées à cette étude ont été prévues au budget primitif 2016. Ce diagnostic sera réalisé au cours de l'année 2016 et sera suivi des travaux qui en conséquence, ne débiteront que probablement courant 2017.



## Localisation du Chemin de Pouancé



7

## Concours photos

L'association CROCO organise son concours photos intitulé «Sur le patrimoine religieux dans notre commune». Le règlement du concours est à retirer à la mairie ou à la bibliothèque de Rougé aux heures d'accueil. Il s'adresse aux enfants de 4 à 11 ans, de 12 à 17 ans et aux adultes. Le concours a débuté le 1er décembre 2015 et se clôturera le 30 juin 2016. L'inscription est gratuite. A VOS APPAREILS...



## Maisons Fleuries

La Municipalité organise un voyage au Jardin des Plantes de Nantes avec guide le vendredi 27 mai prochain (départ 10h30 - Parking de la salle Herminette).



## Projet éolien : un site internet dédié !

Le projet éolien de Rougé, porté par la société rennaise VSB énergies nouvelles et la municipalité, dispose désormais de son site internet.

Après les précédents articles dans les bulletins municipaux, après la permanence publique et la visite du parc éolien de Soulvache en janvier et dans le souci de rendre l'information accessible au plus grand nombre, un site internet dédié au projet éolien de Rougé a été mis en place. Ce dernier, déjà accessible depuis le site de la mairie (rubrique Actualités) depuis début mars, permet à chacun d'obtenir les informations qu'il recherche concernant le projet. Il est notamment possible d'y trouver des articles détaillant les avancées des études en cours, des documents plus généralistes tels que le guide sur l'éolien de l'ADEME ou encore une rubrique présentant les actualités liées au projet. Il est évidemment régulièrement mis à jour. Pour les questions qui ne trouveraient pas

réponse, un formulaire de contact vous est proposé dans l'onglet « Le Projet en bref / Donnez votre avis ».

L'adresse du site : <http://vsb-parc-eolien.wix.com/rouge>

Toujours dans le but d'échanger et de vous présenter l'énergie éolienne et plus particulièrement les dernières avancées du projet de Rougé, la société VSB énergies nouvelles organise de nouveaux événements :

- Une seconde permanence d'information: le Samedi 11 Juin 2016 de 09h à 12h en mairie de Rougé. L'occasion, pour ceux qui le souhaitent, d'échanger avec le porteur du projet et d'en savoir plus sur ses caractéristiques, ses échéances ou sur l'énergie éolienne en général. Les conclusions des études environnementales, paysagères et acoustiques devraient notamment être disponibles.



- Dans le cadre de la journée mondiale Global Wind Day, une seconde visite du parc éolien de Soulvache ouverte à tous : le Mercredi 15 juin 2016 de 14h à 16h. Une équipe de VSB énergies nouvelles vous accueillera dans une éolienne afin de vous présenter en détail son fonctionnement et ses caractéristiques. Les petits Rougéens ne seront pas en reste puisque des visites du parc éolien de Soulvache devraient être organisées lors de la prochaine rentrée pour les élèves des classes de CM des deux écoles de la commune.

## Nouveaux arrivants : faites vous connaître...

Bienvenue à Rougé.

Vous êtes arrivés sur notre commune depuis peu. Les élus et les habitants de Rougé souhaitent vous accueillir, alors n'hésitez pas à compléter le formulaire ci-contre pour être convié au prochain rendez-vous de rencontre des nouveaux arrivants, qui aura lieu lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le 6 Janvier 2017.

Nom : .....  
Prénoms des membres de votre famille : .....  
Adresse : .....  
Courriel : .....  
N° de téléphone (facultatif) : .....

8

## Zoom sur les professionnels de la santé



### Médecins

#### Dr Bertrand Lefèvre

1 rue du Puits Neuf  
44660 Rougé  
Installé à Rougé depuis 24 ans  
Tél : 02 40 28 74 34

#### Consultations sans RDV

Le matin entre 8H et 12H

#### Consultations sur RDV

Le soir et le samedi matin

Visites en début d'après midi  
Fermé le jeudi

#### En cas de besoin le jeudi

Dr Perennes Maryvonne  
Tél. 02 40 28 86 78

#### En cas d'urgence, nuit et week-end

Centre 15

Même si les deux praticiens exercent sur deux sites différents, du fait d'une excellente relation entre eux, il y a toujours un médecin sur la commune tous les jours de la semaine même en l'absence de l'un des deux pour congés.

#### Ainsi donc :

- le cabinet de Dr Lefèvre est ouvert le jeudi lors des vacances du Dr Perennes
- le cabinet de Dr Perennes est ouvert le mercredi lors des vacances du Dr Lefèvre

#### Dr Maryvonne Perennes

38 route de la Libération  
44660 Rougé  
Installée à Rougé depuis 32 ans  
Tél : 02 40 28 86 78

#### Consultations sans RDV

Le matin entre 8H30 et 12H

#### Consultations sur RDV

Le soir et le samedi matin

Visites en début d'après midi  
Fermé le mercredi

#### En cas de besoin le mercredi

Dr Lefèvre Bertrand  
Tél. 02 40 28 74 34

#### En cas d'urgence, nuit et week-end

Centre 15



### Claire LECHAT Ostéopathe

#### Définition

«L'Ostéopathie consiste, dans une compréhension globale du patient, à prévenir, diagnostiquer et traiter manuellement les dysfonctions de la mobilité des tissus du corps humain susceptibles d'en altérer l'état de santé» (Référentiel Métier Ostéopathe).

#### Les indications ostéopathiques

sont multiples, avec par exemple, les troubles de la colonne vertébrale (les lombalgies, dorsalgies, cervicalgies). Les troubles de la posture avec les scoliozes, cyphoses, les sciatiques, lumbagos, tendinites. Mais aussi : Les séquelles de traumatismes (sportifs, accidents, intervention chirurgicales), les troubles digestifs, les troubles de la sphère crânienne et ORL (céphalées, migraines, vertiges...), les troubles neuro végétatifs (troubles du sommeil, stress, fatigue, état dépressif).

Plus spécifiquement chez la femme enceinte : lombalgies, sciatiques, troubles digestifs, troubles circulatoires.

Chez les nourrissons : asymétrie crânienne post natale, troubles digestifs, troubles du sommeil  
Chez l'enfant : troubles de la posture, suivi orthodontique, infection ORL à répétition etc.

#### Déroulement d'une séance

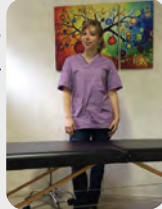
Elle débute par une prise de connaissance du motif de la consultation et le relevé des antécédents.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps, on procède à un bilan palpatoire afin de déterminer les éventuelles dysfonctions.

Le 3<sup>ème</sup> temps est consacré au traitement. Les techniques utilisées varient suivant l'âge, les antécédents, le motif de consultation. Les 5 années d'étude de l'ostéopathe permettent d'utiliser à bon escient soit des techniques dites douces « crâniennes, viscérales, fascias » soit des techniques plus structurelles réservées aux adultes quand elles s'avèrent nécessaires.

Une séance dure en moyenne 45 minutes

Les consultations se font sur rendez vous au centre social : **1 rue Notre Dame à Rougé, ou à domicile, du lundi au vendredi** de 8h à 20h et le samedi de 9h à 13h.  
Téléphone : **07 82 06 24 12**



### Silvère LERAT Kinésithérapeute

#### Mr LERAT Silvère

Masseur-Kinésithérapeute DE  
Cabinet de Rougé :  
6 rue du Haut Beauvais,  
44660 Rougé

Tél : 02 40 28 74 71

Port. 06 11 86 30 35.

#### Présence au cabinet :

Début d'après-midi du mardi et du jeudi.

Visites à domicile en fonction des besoins, le matin.

Présence au cabinet de Châteaubriant le temps restant, au 29 bis rue Michel Grimault, Tél. 02 40 28 27 26



### CCAS Centre Communal d'Action Sociale

#### LE SERVICE D'AIDES MENAGERES :

Vous êtes à la retraite ou vous sortez d'une hospitalisation : vous pouvez bénéficier du service des aides ménagères du CCAS. Ce service est composé de 4 aides ménagères et 1 remplaçante. Le lieu d'intervention est seulement sur Rougé du lundi au vendredi. Les aides ménagères effectuent les tâches du quotidien : ménage, entretien du linge, courses etc ...

Ce service peut également être utilisé en dehors des remboursements des caisses de retraite, pour un coût de 14 euros de l'heure au 1er janvier 2016.

L'aide ménagère représente également un moyen de communication et de réconfort par sa présence.

#### LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE :

Si vous avez 60 ans et plus ou si vous sortez d'une hospitalisation, vous pouvez vous faire livrer votre repas à domicile car pour être en bonne santé, il est important de bien manger.

- Les inscriptions se font au moins 48 heures à l'avance à la mairie
- Les repas sont livrés du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
- Vous n'êtes pas obligés de les prendre tous les jours
- Coût du repas 7.85€ au 1er janvier 2016
- Le repas pourra être accompagné d'un potage pour le soir avec un supplément de 0.65€

Les repas sont préparés en cuisine traditionnelle par la résidence « Val de Brutz »

**LA TELEASSISTANCE : UN CONTACT AVEC VOUS 24H SUR 24H**  
La téléassistance s'adresse à toute personne souhaitant rester à son domicile en toute sécurité dans le confort et la sérénité.

#### Les avantages :

- Une écoute 24h sur 24h par des professionnels.
- Une sécurité de jour comme de nuit.
- Une veille vigilante et discrète.
- Un dispositif simple.
- Un simple boîtier raccorder sur une prise de courant et une prise téléphonique.
- Mise en relation directe par simple pression sur un déclencheur portatif (médaillon ou une montre).
- Dialogue sans décrocher votre téléphone.
- Appel depuis toutes les pièces de votre domicile ou de votre cour ou jardin.

#### L'abonnement : au 1er janvier 2016

Tarif de Base tout public : 19.93€ TTC par mois

Tarif réduit : 9.95€ TTC par mois

#### Résiliation sans préavis

CCAS Centre Communal d'Action Sociale - Mairie de Rougé

1 Rue de la Gare - Tél : 02 40 28 85 20

E-mail : [mairie-rouge@orange.fr](mailto:mairie-rouge@orange.fr)

Le CCAS intervient seulement sur la commune



### OPASS : Site [www.opass.fr](http://www.opass.fr)

Une équipe d'infirmières diplômées d'état intervient sur le secteur de ROUGE :

- Uniquement sur prescription médicale
- 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Au domicile des patients pour effectuer tout type de soins et d'accompagnement
- Ou aux permanences au centre de soins : le Mardi et le Samedi de 8H00 à 8H30

Pour toute demande de prise en charge de soins ou renseignement, vous pouvez contacter le Service administratif au 02 40 07 01 24.

**CENTRE DE SOINS INFIRMIERS : Tél 02 40 28 70 13**

**1 Rue Notre Dame - ROUGÉ**



### Résidence Val de Brutz

La résidence Val de Brutz, EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 66 chambres individuelles, est un établissement associatif à but non lucratif (loi 1901) ouvert depuis novembre 1989.



La Résidence a pour but d'accueillir des personnes âgées désireuses de trouver une structure adaptée à leurs besoins, dans un environnement agréable créé et pensé pour y vivre en toute sérénité.

Les valeurs défendues par l'Association Val de Brutz sont formalisées dans le projet associatif de 2012.

#### Ces valeurs sont fondées sur le respect et la dignité :

- Respecter et partager
- Accompagner et veiller
- Observer et proposer
- Accueillir et écouter

Les objectifs de la Résidence sont d'assurer à tous les résidents un accompagnement personnalisé et délivré de façon identique 7 jours sur 7, 365 jours par an, par une équipe pluridisciplinaire. Les équipes sont à l'écoute et respectueuses des habitudes de vie de l'ensemble des résidents.

Le personnel de la Résidence poursuit son engagement de départ, à savoir faire preuve de professionnalisme et de déontologie afin d'offrir aux résidents un cadre de vie agréable. Cela implique également une recherche permanente de qualité et une vigilance systématique pour personnaliser l'accompagnement de chaque résident.

Pour mettre en œuvre l'ensemble de ces valeurs et de ces objectifs, le rôle du Directeur est de fédérer des dynamiques d'équipe et de manager des compétences pluridisciplinaires pour garantir la mise en œuvre du projet institutionnel et la qualité de l'accompagnement pour l'ensemble des résidents.

Je dois également rendre compte de l'ensemble de mes activités aux autorités de tutelles (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental) ainsi qu'à l'Association Val de Brutz  
Mon rôle est d'impulser une veille et une réflexion éthique auprès des professionnels. Je suis également le garant de la bonne utilisation des ressources financières et logistiques de la Résidence.

E. HUBERT



### SSIAD

Le SSIAD de Sion les Mines est géré par l'Association de Maintien à Domicile « AMD » pour les secteurs de Derval et Rougé.  
Site : [ssiad.sionlesmines@orange.fr](mailto:ssiad.sionlesmines@orange.fr)

Tél : 02 40 28 94 37

Ce sont des aides-soignantes qui assurent sur prescription médicale les soins d'hygiène : toilette, surveillance cutanée, prévention escarres, habillage... auprès :

- des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie
- des personnes de moins de 60 ans en situation de handicap
- des personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques ou invalidantes

**Le soin chez soi avec une équipe de soignants à votre service.**

### Numéros d'urgence

Service	N° à composer	Dans quel cas ?
Numero d'appel d'urgence européen	112	Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne
Le service d'aide médical urgente (SAMU)	15	Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale...
Police Secours	17	Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police
Sapeurs-pompiers	18	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide